



## PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

DIRECTION DE LA LEGALITE

Limoges, le 09 JUIL. 2019

Bureau des procédures environnementales  
et de l'utilité publique

Affaire suivie par Caroline Lantenois  
Tél. : 05-55-44-19-45

Mél : [caroline.lantenois@haute-vienne.gouv.fr](mailto:caroline.lantenois@haute-vienne.gouv.fr)

Monsieur,

L'enquête publique unique relative à l'aménagement de la RN147 à 2 x 2 voies au Nord de Limoges sur les communes de Nieul et de Couzeix, pour laquelle vous avez été désigné commissaire enquêteur, s'est tenue du lundi 27 mai 2019 au jeudi 27 juin 2019.

Vous avez sollicité par courrier électronique du 8 juillet dernier, en accord avec le porteur de projet, un report de délai pour remettre votre rapport et vos conclusions.

Compte tenu du délai complémentaire de 15 jours demandé par la DREAL Nouvelle-Aquitaine afin d'établir le mémoire en réponse à votre procès verbal de synthèse des observations du public, couplé à la période estivale, je vous informe que je suis favorable à la remise des documents le 20 août prochain au plus tard.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général,

Jérôme DECOURS

Monsieur René TIBOGUE  
7, rue des Bouvreuils  
87480 SAINT-PRIEST-TAURION